

pent grandement ou veulent tromper leurs concitoyens.

Ah! c'est peut-être un beau thème à déclamations stériles et parfois coupables qu'on a trouvé là, mais nous devons condamner ces mouvements par une politique juste envers toutes les parties de la communauté. En ces temps critiques, quand l'Europe nous offre tant de tristes exemples, — nous devons serrer nos rangs, du haut en bas de l'échelle sociale. Il ne doit y avoir que des Canadiens — de bons Canadiens — des frères aînés, des frères cadets, dans la grande famille qui s'appelle la patrie.

S'il m'était permis de donner un conseil, une devise suprême à tous mes concitoyens, au nom de cette patrie, je leur dirais: Instruisez-vous, associez-vous, unissez-vous.

M. SEGUIN: (Texte.) Je désire immédiatement assurer la Chambre que je n'abuserais pas de son attention à cette heure avancée. Cependant, je tiens absolument, avant la clôture de ce débat, à dire quelques mots au sujet du budget présentement à l'étude.

Depuis qu'il est au timon des affaires, le Gouvernement du jour semble n'avoir d'autres soucis que de sacrifier dans des entreprises hasardeuses, des millions et des centaines de millions, et, pour combler ses déficits, il s'évertue ensuite à prélever des impôts sur le peuple.

La guerre et ses nécessités impérieuses ont servi de prétexte à ce gouvernement pour faire les plus grandes extravagances au point de vue administratif. S'étant habitué à jeter à tous les vents, sans compter, les deniers publics, sous prétexte de guerre, l'administration actuelle a fini par perdre complètement la notion de ses responsabilités, et, probablement pour satisfaire l'appétit de certains de ses favoris, elle s'est engagée dans des entreprises scandaleuses, telles que, par exemple, l'achat des chemins de fer du Canadien-Nord et du Grand-Tronc. Et comme conséquence de cette incurie, le peuple de ce pays a présentement à faire face à une dette de près de trois billions de piastres.

Et comment expliquer l'énormité de cette dette si ce n'est en l'attribuant à la mauvaise administration des fonds publics, non seulement depuis la guerre, mais depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement, c'est-à-dire depuis 1911.

Ce n'est plus le temps de rappeler le gaspillage éhonté des deniers publics qui a marqué la période d'avant-guerre, ce serait remonter trop loin; mais depuis 1914, même depuis 1917, le pays a assisté à une vérita-

ble danse de millions et cette danse ne paraît pas sur le point de finir. Durant la période de la guerre, des amis et des partisans de ce gouvernement tels que le général Smart, et le colonel Pratt, alarmés de cette mauvaise administration, ne nous ont-ils pas déclaré que c'était le favoritisme et l'injustice ayant leurs quartiers à Argyle House, à Londres, qui présidaient à la direction de notre armée. Et au pays, quel gaspillage encore, quand on songe aux millions jetés partout aux favoris du Gouvernement et aux profiteurs de tout acabit.

On peut reconnaître à l'honorable ministre des Finances de hautes qualités, de grands talents, mais on ne saurait vraiment lui décerner un diplôme de grand économiste et d'ami du peuple; car le mode employé par notre ministre des Finances pour ramener la confiance et le bien-être dans le pays ne saurait réussir quand, sans aucun souci du bien général du pays, il s'évertue à prélever des impôts sur le peuple pour en englover le produit dans un gouffre sans fond.

Je conçois que la tâche de ministre des Finances d'un pays dont le coffre est livré au pillage depuis plusieurs années est assez ingrate; mais ceci ne saurait justifier l'imposition de taxes sur les articles de première nécessité comme il s'en trouve dans la résolution devant la Chambre.

L'honorable ministre voudra-t-il prétendre que c'est taxer le luxe que d'imposer, par exemple, un droit de dix pour cent sur des chaussures de neuf piastres ou sur un chapeau de cinq piastres? Pour ma part, je considère que cette taxe est imposée sur des articles de première nécessité et qu'on ne saurait se procurer à meilleur marché. Et combien d'autres articles absolument essentiels ont aussi été imposés inconsidérément. La taxe sur les remèdes patentés n'est-elle pas elle-même un fardeau des plus onéreux pour la classe qui requiert en justice le plus de protection de la part des gouvernants?

Mais avec quel soin jaloux l'on s'est donné le garde de faire dégorger le gros profiteur de ces derniers temps; on lui a même permis de mettre une partie de ses millions à l'abri de la taxe sur le revenu, en le faisant souscrire aux emprunts nationaux exempts de l'impôt.

Je conçois parfaitement que pour faire face à la situation critique dans laquelle se trouvent les finances du pays, il fallait trouver un remède; mais je regrette infiniment que l'honorable ministre des Finances, au lieu de s'en prendre aux grands capitalistes, à ceux surtout à qui la guerre a fourni l'occasion d'accumuler des fortunes